

RAPPORTS D'ACTIVITES DES COMMISSIONS DU DISTRICT DU CANTAL DE FOOTBALL

SAISON 2017/2018

Rapport d'activité de la commission "CLUB SENIORS "

Comme la saison dernière, cette commission s'est réunie à deux reprises.

Cependant, son activité ne s'est pas réduite à ces deux réunions, les membres de cette commission avaient décidé d'aller à la rencontre des clubs de notre district, challenge qui a été respecté puisque 7 réunions organisées à chaque coin du département ont eu lieu du 20 novembre 2017 au 29 janvier 2018. A ce sujet, je tiens à remercier les clubs qui nous ont accueilli ainsi que tous ceux qui se sont déplacés à ces réunions. Ces rencontres ont permis à chacun de s'exprimer librement dans un climat serein, elles ont été appréciées, elles ont permis un large échange entre les clubs et les membres de notre commission, tous les sujets souhaités par les clubs ont été abordés. Globalement on peut être satisfait de ces débats, même si certains problèmes n'ont pas trouvé de solutions, ils ont eu le mérite d'être soulevés et identifiés. A ce sujet, je voudrais aussi remercier les membres de la commission qui ont animé avec moi ces différentes rencontres des clubs.

Suite à ces réunions, la commission a décidé de retenir plusieurs thèmes et de faire des propositions au comité directeur du district afin de mettre en place des actions nouvelles dans un avenir proche pour certaines et plus lointain pour d'autres.

Souhaitons que ces actions contribuent au développement du football dans nos clubs cantaliens et permettent à chacun d'entre eux de poursuivre la pratique du football dans les meilleures conditions possibles.

A l'occasion de cette fin de saison, je tiens à remercier tous les membres qui se sont investis au sein de cette commission. Dès la saison prochaine, cette commission poursuivra ses rencontres avec les clubs en allant visiter un ou plusieurs clubs de chaque niveau de notre district afin de continuer à identifier les difficultés rencontrées.

Bonne Assemblée Générale à LAFEUILLADE EN VEZIE et Bonne vacance à tous.

Le Président,

Thierry CHARBONNEL

PÔLE TECHNIQUE

COMMISSION TECHNIQUE ET DES JEUNES

RAPPORT D'ACTIVITES 2017/2018

- **Journées d'accueil**

-U14/U15-U16 /U17/U18 : samedi 02 Septembre 2017 à Arpajon : Journée d'observation pour constitution des poules élite à 6 équipes pour accession en Ligue du 1^{er} de poule à la trêve dans chaque catégorie.

- U13/U14 : samedi 09 septembre 2017 à Aurillac. Journée d'observation pour constitution des poules élite, D1 et D2.

-U10 / U11 : samedi 16 Septembre 2017 (Plateaux à Aurillac, Arpajon et Riom es Montagne).410 enfants

-U8 / U9 : samedi 23 Septembre 2017 (Plateaux à Jussac, Saint-Mamet, Murat et Ydes).380 enfants

-U6 / U7 : samedi 30 Septembre 2017 (Plateaux à Laroquebrou, Montsalvy, Saint-Flour et Mauriac).260 enfants

- **Futsal**

Les rencontres se sont déroulées courant janvier et février.

-U6, U7: 2 week-ends

-U8, U9: 2 week-ends

-U10, U11: 2 week-ends

-U13- U15 et U18 : 3 week-ends

- **Actions promotionnelles nationales**

-U12, U13 : Finale départementale à 16 équipes à Riom es Montagne le samedi 07 avril 2018

(1 qualifié : U.S. Saint-Flour pour la phase régionale à Andrézieux)

-U6, U7, U8, U9 : La Journée nationale des débutants à Arpajon le 26 mai 2018 avec 370 enfants.

- **Actions promotionnelles départementales**

-Journée de Noël des débutants U6, U7, U8, U9 : Dimanche 10 Décembre 2017 à Aurillac (E. Duclaux, La Ponétie, MM.Marvingt , Peyrolles ,les Camisières,) et Arpajon environ 400 enfants ont participé(opération en faveur des restos du cœur) et ont assisté à un spectacle ...

-Tournoi départemental des écoles de football d'U6 à U11 : Mardi 1^{er} mai 2018(930 enfants présents).

-Festi foot U6 à U11: samedi 07 octobre 2017 et samedi 24 mars 2018.

- **Actions promotionnelles locales développement du football en milieu rural**

-Séances d'entraînement dans les écoles de football.

-Foot à l'école : 11 écoles ont participé représentant 36 classes (Granges-Lanobre-Champ sur tarentaine-Saint.Mamet-Mauriac-Carlat-Polminhac-Ytrac-Arpajon-Raulhac-Montsalvy)) avec des cycles de 6 séances

.Visite pour le label des écoles de football

Formation des cadres

- Modules U8/U9-U10/U11-U14/U15-U18 à Jussac les 30 octobre /02 et 04 Novembre 2017 : 18 stagiaires
- Module U7 /U9/U11/U15 à Ydes les 20/22 et novembre 2017 : 12 stagiaires
- Module U15 à Aurillac les 24/25/26 novembre 2017 : 7 stagiaires
- Module séniors à Aurillac les 11 /12/13 janvier 2018 : 8 stagiaires
- Module U13 à Aurillac le 02/03/04 février 2018 : 8 stagiaires

Certification CFF1-CFF2-CFF3 le samedi 19 mai 2018 à Aurillac

. Module de formation des sections sportives Lycée Duclaux et Lycée Agricole Saint-Flour : 20 personnes

Au total 2017/2018

Module U7 : 6

Module U9 : 21

Module U11 : 29

Module U13 : 21

Module U15 : 15

Module U19 : 16

Module séniors : 7

CFF1 : 2 - CFF2 : 3 – CFF3 : 6

Certification : 8 sur 11

Détections

La sélection départementale U13 : Joueurs nés en 2005 :

- Observation de matchs U13
- Détection de secteur U13 : mardi 31 octobre 2017 (à Aurillac et à Riom es montagne) avec 60 joueurs.
- Inter secteur U13 : samedi 18 novembre 2017 à Arpajon : 45 joueurs
- Stage de perfectionnement U13 : mardi 20 février 2018 à Baradel pour 32 joueurs

- Stage départemental U13 :10 et 11 avril 2018 à Riom es Montagne : 32 joueurs retenus
- Match contre le Lozère le 11 avril 2018
- Match contre l'Aveyron le 06 juin 2018
- 2 joueurs ont participé au concours d'entrée du pôle de Lyon et 7 au pôle de Castelmaurou
-

La sélection départementale U14 : Joueurs nés en 2004 :

- Observation de matchs U14
- Détection de secteur U14 : jeudi 02 novembre 2017 (à Aurillac et Murat) avec 50 joueurs
- Inter secteur U14 : samedi 25 novembre 2017 à Aurillac avec 40 joueurs
- Stage de perfectionnement U14 : jeudi 22 février 2018 à Baradel pour 32 joueurs
- Stage départemental U14 : 12 et 13 avril 2018 à Riom es Montagne – 30 joueurs retenus
- Match contre la Lozère le 25 avril 2018
- Matche contre l'Aveyron le 06 juin 2018
- 1 joueur retenu en équipe LAURA foot
-

La sélection départementale U15 : Joueurs nés en 2003 :

- . Observation de matchs U15
- . Détection de secteur U15 : mercredi 13 septembre 2017 (à Saint-Mamet et à Murat) avec 45 joueurs.
- .Match amical contre les U16 du FC2A le mercredi 04 octobre 2017avec 22 joueurs
- ..Interdistricts les 22/23/24 /25Octobre 2017 pour les 16 joueurs retenus à Vichy
- .Match contre la Lozère le 25 avril 2018
- . 2 joueurs ont intégré la sélection LAURA avenir.

La sélection départementale U16: Joueurs nés en 2001

- .Observation de matchs de coupes, de championnat District et de PH ligue.
- .Détection U16 le mercredi 04 octobre 2017 (à Saint-Mamet et Riom es Montagne) 30 joueurs.
- .Rassemblement U16 le 28 octobre 2017 à Arpajon avec 26 joueurs.
- .Match contre les U17 de Figeac le 14 février 2018 à Maurs

Spécifiques Gardien de but

Pour les catégories U11/U12/U13/U14/U15

Samedi 07 Octobre 2017 : au Bex, à Saint-Flour et Riom es Montagne.

Samedi 04 novembre 2017 : au Bex, à Saint-Flour et Ydes

Samedi 02 décembre 2017: à Aurillac, Saint-Flour et Ydes

Samedi 24 mars 2018 :

Samedi 28 avril 2018 :

Dernier rassemblement à Aurillac le samedi 09 juin 2018 avec tous les participants avec une remise d'une paire de gants à chacun. (Dotation offerte par le District).

Les sections sportives Collèges et Lycée :

- Observation, participation et suivi de sections sur l'ensemble de l'année. (visite, diagnostic, bilan)
- Réunion avec l'ensemble des établissements
- Animation de séances sections sportives
- Remplacement ponctuel des éducateurs indisponibles
- Tests d'entrée pour les différentes sections en mai 2018

Cette saison 2017/2018 est une saison globalement satisfaisante. Je voudrais mettre en avant tout le travail préparé et réalisé par l'équipe technique Je tiens d'ailleurs à remercier l'ensemble des techniciens du District : NICOLAS NEUVILLE (CTD), YANNICK GADEN(CTA) et JACQUES MERLE (adjoint technique) pour la qualité de leur travail et de leurs interventions .Ils ont su fédérer autour d'eux l'ensemble des membres des différentes commissions du pôle technique, sans qui, les nombreuses actions mises en place ne pourraient se dérouler favorablement. Dans le sillage de CEDRIC CALMEJANE (président de la commission foot en milieu scolaire) d'ERIC AUBERT (président de la commission des jeunes), et de PATRICK PELLEGRIS (président de la commission futsal) je voudrais remercier tous ces éducateurs qui donnent beaucoup de leurs temps pour les jeunes pousses cantaliennes. Plaisir, Fair-play et Respect doivent être la devise de nos jeunes. Si quelques incivilités ou mauvais comportements subsistent encore, ils sont cependant en baisse cette saison et il faut s'en féliciter. Nous devons cependant rester vigilants. Même si il y a du mieux il faut encore noter un désengagement de certains clubs ou certaines équipes lors des journées phares de notre football (Noel des débutants ,1^{er} mai ou journée nationale des débutants).Il y a là aussi un manque de respect par rapport à l'organisation mise en place et nous ne pouvons le tolérer. Ces rassemblements sont inscrits au calendrier et sont obligatoires. Il faut aussi souligner la difficulté de la tenue de certains matchs en 2^e partie de saison .Trop de clubs se permettent de reporter facilement les rencontres d'où la difficulté de tout reprogrammer .Nous devons faire preuve de plus de fermeté à l'avenir en appliquant rigoureusement les règlements **Je terminerai en adressant un grand merci à tous les éducateurs, tous les clubs, toutes les personnes et toutes les collectivités qui ont participé ou contribué au bon déroulement des actions menées lors de cette saison 2017 /2018.**

Pour le pôle technique

YVES GOMBERT

COMMISSION ARBITRAGE CLUB

COMPTE RENDU D'ACTIVITE SAISON 2017-2018

Présidence : IMBERT Patrick.

Membres : BORNE Sébastien, CHARBONNEL Thierry, GASTON Paul, GUITTARD Gérard, VIGUES Cyril.

L'arbitrage club a pour but de palier au déficit d'arbitre pour couvrir les rencontres de la dernière série du District du Cantal de Football.

L'arbitrage club est obligatoire pour toutes les équipes évoluant en D5 (2ème division).

L'arbitrage club est calqué sur le modèle du District de l'Aveyron avec des aménagements bien définis pour notre District.

L'arbitrage club sera assuré par un licencié d'un club neutre d'une autre poule par rapport aux équipes en présences.

Le licencié assurant l'arbitrage devra posséder une licence soit Senior U20 compris, Vétéran ou Dirigeant.

Un joueur, suspendu dont la suspension est égale ou inférieure à 3 matchs, pourra officier comme arbitre club.

34 clubs concernés pour **35 équipes saison 2017/2018**.

14 clubs sont une équipe 1, 16 clubs sont une équipe 2 et 5 clubs sont une équipe 3.

Le club de Trizac 2 équipes 1 et 2 en D5 dans 2 poules différentes.

La commission d'Arbitrage Club s'est réunie à **4 reprises** au siège du District du Cantal de Football (dont 2 fois sur secteur des équipes concernées).

Le 14/11/17 :

- 1^{ère} réunion, ébauche du projet arbitrage club.

Le 12/02/18 :

- 2^{ème} réunion, finalisation du règlement spécifique D5 adopté en comité de direction du 27/02/2018 et principe de la caisse de péréquation à établir.

Le 04/06/18 :

- Présentation aux clubs de D5 des modalités du règlement pour la saison 2018/2019 à ST FLOUR.

Le 05/06/18 :

- Présentation aux clubs de D5 des modalités du règlement pour la saison 2018/2019 à AURILLAC.

Le projet définitif adopté en comité directeur, le 27 février 2018. L'arbitrage club pour les équipes de D5 **prise d'effet dès la saison 2018/2019** (décision adoptée lors de l'Assemblée Générale du 10 juin 2017 à Riom es Montagnes).

Le Président
Patrick IMBERT

COMMISSION D'APPEL

COMPTE RENDU D'ACTIVITE SAISON 2017-2018

Présidence : IMBERT Patrick.

Membres : BOS Guy, COURCHINOUX Alain, ESPALIEU Alain, FOURNIER Jacques, GASTON Paul, MALPEL Magali, VAUR Didier.

La commission d'Appel s'est réunie à **3 reprises pour 3 appels** au siège du District du Cantal de Football :

Le 24/11/17 :

- Du club de l'US CARLAT CROS DE RONESQUE.

Le 26/03/18 :

- Du club de PARLAN LE ROUGET FOOTBALL CLUB.

Le 03/05/18 :

- Du club de l'ENTENTE FOOTBALL CHATAIGNERAIE VENZAES.

A chaque fois après audition des clubs, la commission d'Appel a débattu et pris sa décision à l'unanimité et maintenu la décision de la commission Sportive et de Discipline du District du Cantal de Football.

Les sujets traités étant :

- Match perdu avec pénalité, la procédure étant non respectée, l'appel étant irrecevable, courrier recommandé avec avis de réception sur papier sans en-tête ni tampon.
- Sanction d'un joueur équipe adverse, qu'il n'y a pas lieu de remettre en cause la sanction infligée en première instance.
- Sanction de joueuses équipe adverse, le club, tiers appelant d'une décision prononcée et n'a pas qualité pour interjeter appel de la décision contestée. Réunion restreinte l'appel étant irrecevable.

Le Président

Patrick IMBERT

La Secrétaire

Magali MALPEL

COMMISSION DES MEDAILLES

COMPTE RENDU D'ACTIVITE SAISON 2017-2018

Présidence : IMBERT Patrick.

Membres : CARPIO Raymond, GASTON Paul, GUITTARD Gérard.

La commission des médailles s'est réunie au siège du District du Cantal de Football, le Président du District ayant pris part au débat.

Le 06/03/18 :

- A fait le point de la liste des médailles Jeunesse et Sports.
- A fait 8 Propositions récompenses de bénévoles du mois.
- 15 Médailles de bronze District retenues.
- 2 Médailles d'argent District retenues.
- 1 Médaille d'Or District retenue.

Le Président

Patrick IMBERT

COMMISSION CHALLENGE CREDIT AGRICOLE COMPTE RENDU D'ACTIVITE SAISON 2017-2018

Cette commission s'est réunie à deux reprises :

- Le 05 juillet 2017
- Le 20 février 2018

Les challenge Crédit Agricole avaient été attribués respectivement à :

- FC MINIER
- CARLADEZ GOUL

Le Président

Gérard GUITTARD

COMMISSION SPORTIVE

Cette saison a connu une baisse du nombre de sanction, mais une recrudescence des tricheries, des abus de toute sorte.

Malgré la mise en garde faite la saison dernière, nous avons relevé un nombre très important d'erreur de transcription sur les tablettes (score, indiscipline, nom des blessés) la faute à qui, l'arbitre qui transcrit parfois sous la pression, mais surtout à vous dirigeant, capitaines qui signaient les tablettes sans vraiment prendre le temps de lire les différentes rubriques complétés.

Deux équipes se sont retrouvés lourdement sanctionnées pour tricheries avérés d'autres ont vu plusieurs de leur joueurs sanctionnés à cause de leur indiscipline, de leur violence. Si le football permet aux 6723 licenciés de pratiquer leur sport favori il en demeure pas moins que cela doit se passer dans le respect des règles **établis** et non par celles imaginés par les joueurs ou dirigeants peu scrupuleux.

Le nombre de forfait est toujours important plus de 50, beaucoup trop pour notre district.

Merci à Guy Fargues et Elodie Lafarge pour leur aide efficace et merci aussi à mes collègues bénévoles présents tous les jeudis, pour prendre les décisions toujours les plus justes. Bonne fin de saison à tous.

Michel PARRO

RAPPORT D'ACTIVITES DE LA COMMISSION DU STATUT DE L'ARBITRAGE

Conformément au statut de l'arbitrage, cette commission est composée de 7 membres :

- un président, membre du Comité Directeur,
- trois représentants licenciés des clubs,
- trois représentants des arbitres, dont le représentant élu du Comité de direction.

L'Article 8 du Statut de l'arbitrage définit les missions de la commission :

- statuer sur le rattachement des arbitres à un club, y compris celui des arbitres ayant changé de club ou de statut dans les conditions fixées aux articles 30 et 31,
- vérifier si les arbitres ont bien satisfait aux obligations leur permettant de couvrir leur club,
- apprécier la situation des clubs au regard du statut et de leur infliger, le cas échéant, les sanctions prévues aux articles 46 et 47.

Notre commission statue sur l'état des clubs dont l'équipe représentative évolue dans les divisions de District.

La commission s'est réunie trois fois au cours de cette saison :

- septembre 2017 : la commission a réalisé un état du renouvellement des dossiers arbitres, prise connaissance des démissions d'arbitres enregistrées et des demandes de changement de clubs, statuée sur le rattachement des arbitres à un club. La commission dresse également la liste des clubs en infraction.

- février 2018 : la commission a pris connaissance de la liste des candidats arbitres transmise par la CDA. Cette dernière fait état des personnes reçues aux différents examens. A partir de cette liste, notre commission a procédé à la mise à jour des clubs en infraction.

- juin 2018 : la commission s'est réunie une dernière fois pour établir un état définitif sur la situation des clubs. Pour établir l'état de chaque club, la commission a vérifié que la situation de chaque arbitre était conforme aux dispositions prévues par le statut de l'arbitrage. Chaque club pourra prendre connaissance de l'état définitif de sa situation qui sera applicable pour la saison 2018/2019.

Je renouvelle mes remerciements aux membres de la commission pour leur disponibilité et leur efficacité. Mes remerciements à Guy Fargues, secrétaire administratif, pour sa disponibilité et sa collaboration tout au long de la saison.

La commission a conscience de la difficulté des clubs à recruter de nouveaux arbitres. Les effectifs diminuent de saison en saison. Les arbitres auxiliaires mis en place depuis la saison 2008/2009 sont en constante diminution. Pour essayer de pallier ces problématiques, le District a décidé de mettre en place l'arbitrage club en championnat D5. Ce projet doit permettre aux clubs dont l'équipe supérieure évolue en D5 de bénéficier d'aménagements au statut de l'arbitrage. J'invite l'ensemble des clubs concernés à oeuvrer pour la réussite de ce nouveau dispositif.

Le Président, Cyril VIGUES

Commission des Calendriers, Coupes et Championnats

Séniors et Vétérans

Le 03 septembre, avec les retours bienvenus de Boisset et Drugeac, la création d'une réserve à Minier tandis que Jordane n'engageait pas d'équipe en séniors, avec les mises en non-activité de l'A. S. Aurillac, Laveissière, Siran et de 3 équipes réserves, 110 équipes représentant 73 Clubs débutaient les différents championnats pour un calendrier sportif s'étalant jusqu'au 27 mai alors que la plupart des 42 Clubs cantaliens engagés en Coupe de France entraient en compétition dès le 20 Août.

Après neuf mois de compétition, les championnats se sont terminés quasiment à la date prévue, malgré un hiver peu clément qui aura perturbé le calendrier initial de la mi-novembre à la mi-mars.

Félicitations aux équipes qui ont obtenu leur accession en division supérieure, avec malheureusement cette année, le retour d'au moins trois équipes de « R3 – Ligue » vers le District qui, en plus des relégations règlementaires, entrainera des rétrogradations supplémentaires dans chaque Division.

De nombreux forfaits ont été enregistrés cette saison, peut-être en raison des perturbations climatiques mais aussi, selon certains, d'une trêve trop longue entraînant une démobilisation des licenciés.

La réflexion sur le calendrier sportif, avec en particulier la trêve et le « futsal », engagée lors des rencontres avec les Clubs, se poursuivra au mois de juillet en réunion de préparation de la saison.

Après une première information des Clubs à la mi-juin, la Commission des Championnats établira les effectifs définitifs dans chaque division quand elle aura connaissance des différents éléments qui lui sont indispensables : situations des Clubs par rapport au Statut de l'Arbitrage, barème de retrait de points, fin d'éventuelles procédures en cours, engagements des équipes, etc.....

Le calendrier des Coupes Départementales a été respecté, permettant ainsi l'organisation de la journée du 09 juin avec les finales jeunes, de la Coupe Barrès, du championnat de « D3 » et bien sûr des Coupes du Cantal et Combourieu le 17 juin à Lacapelle del Fraisse.

Depuis la fin avril, pas moins de 20 équipes, réparties en 4 poules, disputent en toute convivialité le Tournoi Vétérans. Le challenge « Raymond Soubeyroux », qui récompense le vainqueur, sera décerné à Espinat le 16 juin à l'issue de rencontres opposant les premiers de poule.

Encore bravo à toutes les équipes qui accèdent à l'échelon supérieur et aux vainqueurs des différentes Coupes sans oublier de vous souhaiter une très bonne saison 2018 - 2019 avec la plus belle réussite sportive.

Le Président de la C. C. C. C.

Roland Loubeyre

Commission des Terrains et Installations Sportives

et du Fonds d'aide au Football Amateur

Au cours de cette saison, notre Commission a visité des Stades dont le classement décennal arrivait à échéance : les installations de Lafeuillade, Le Rouget, après rénovation des vestiaires, et Saint-Paul des Landes ont été confirmées en « niveau 5 ».

Alors qu'il était utilisé principalement par des scolaires, le Stade Municipal d'Ytrac a été classé en « niveau 6 » et peut donc recevoir des compétitions de District .

Pour confirmation de leur classement, les visites des Stades d'Allanche, Baradel 3 à Aurillac, Carbonat, Chalinargues, Lanobre, Pleaux, Polminhac, Vic sur Cère et Ydes devront être effectuées prochainement.

Le District du Cantal compte actuellement :

- 2 stades en « niveau 3 »,
- 8 stades en « niveau 4 »,
- 1 stade en « niveau 4sye »,
- 47 stades en « niveau 5 »,
- 57 stades en « niveau 6 »,
- 26 stades en « niveau foot à 11 » (terrain réduit).

Les visites annuelles des éclairages ayant permis de confirmer toutes les homologations sauf le Stade René Jarlier à Saint-Flour, qui descend en « E4 », et avec le classement en niveau « E5 » de la nouvelle réalisation de Saint-Poncy, le District compte actuellement :

- 3 éclairages en niveau « E3 »,
- 3 éclairages en niveau « E4 »,
- 14 éclairages en niveau « E5 ».

Dans le cadre des subventions du Fonds d'Aide au Football Amateur, le très beau projet de création de nouveaux vestiaires à Arpajon et la réalisation d'un arrosage intégré à Murat ont été retenus pour obtenir des aides qui participent de façon conséquente aux plans de financement des Municipalités.

N'hésitez pas à nous contacter pour des renseignements, voire des conseils, qui pourraient vous aider à préparer les projets de vos Municipalités dans le but d'améliorer l'accueil de vos licenciés.

Merci aux membres de la Commission des Terrains pour leur disponibilité et au personnel du District du Cantal et de la Ligue d'Auvergne pour leur aide efficace.

Bonne saison 2018 - 2019

Le Président de la C. D. T. I. S.

Roland Loubeyre

Rapport d'activité de la Commission départemental en Arbitrage du Cantal

L'arbitrage cantalien connaît une baisse des effectifs. Chaque année en fin de saison l'effectif des arbitres est en baisse avec les arrêts. Mais habituellement les examens de l'année viennent récupérer les pertes. Depuis plusieurs saisons ce n'est plus le cas.

En 2016, il y avait toutes catégories confondues 106 arbitres. Cette saison nous n'en avons plus que 89. Il y a de moins en moins de jeunes qui viennent et qui restent à l'arbitrage. Cette saison nous

n'avions que 14 arbitres jeunes. Pour la saison prochaine j'ai de très grosses inquiétudes, alors que la CDA en collaboration avec la commission de fidélisation accompagne de plus en plus tous les nouveaux.

Pour se mettre en conformité avec les nouveaux textes, la commission a mis en place en début de cette saison des tests physiques pour tous les arbitres. Il y a eu peu d'échecs. Pour la saison prochaine, le test va un peu évoluer pour que tous les arbitres de district de la l'AURA foot aient le même test.

La nouvelle ligue se met en place mais avec des organisations différentes dans les anciennes ligues. L'arbitrage doit lui aussi être le plus uniforme possible dans tout le territoire de la nouvelle ligue. Mais la réalité c'est que nous ne vivons pas dans le même monde qu'avec certains districts qui ont plus de 500 arbitres de district et qui forment chaque année plus de 100 candidats.

Cette saison nous avons eu deux formations initiales pour venir à l'arbitrage, une en octobre avec 13 arbitres formés (8 adultes, 2 jeunes et 3 auxiliaires). Sur la séance de janvier seulement deux personnes ont été formées : un jeune et un adulte.

Mais ce qui est dramatique c'est que dans ces personnes formées certains ont soit déjà arrêté ou n'ont jamais arbitré. Cela représente du temps pour des bénévoles et de l'argent pour des clubs qui ont envoyé des personnes à l'arbitrage.

La commission a aussi formé des arbitres au Foot en salle pour que les plateaux de mi-saison soient arbitrés avec au moins un arbitre formé à ses lois du jeu différentes.

Il y a encore quelques problématiques, avec des demandes d'arbitres au dernier moment, des matches avancés sans prévenir l'arbitre ou le responsable des désignations. Les arbitres aussi oublient de prévenir les clubs et sont à « mon avis » beaucoup trop indisponibles.

Il y a des satisfactions aussi, avec quelques jeunes prometteurs (même avec un faible effectif), nous n'avons pas eu de gros problème d'incivilité envers les arbitres. (En comparaison de la recrudescence des agressions d'arbitre sur le territoire français).

Je remercie toute mon équipe et les personnes qui aident l'arbitrage cantalien pour le travail fourni. En espérant voir les effectifs se bonifier en quantité mais aussi en qualité, pour que l'arbitrage cantalien soit bien représenté sur le territoire de la ligue.

David Auzolle

Président CDA Du Cantal